

LES PRATIQUES AIDAVOCAT COMPTA

FICHE N°2 : OUVERTURE / CLOTURE D'EXERCICE

Module : Comptabilité

Version : 2.00

Date : 01/12/2015

Mise à jour :

OBJECTIF

Ouvrir un nouvel exercice et clôturer l'ancien.

DESCRIPTIF DE LA FONCTION

Afin de saisir la comptabilité d'un nouvel exercice, vous êtes dans l'obligation de transférer le mois de décembre de l'exercice "N" et de rendre ainsi l'exercice « Clôturable ». Une fois cette opération effectuée, il est possible d'ouvrir le nouvel exercice.

EN PRATIQUE

OUVERTURE D'UN NOUVEL EXERCICE

Depuis AIDAVOCAT, après avoir transféré le mois de décembre, il vous est possible d'ouvrir l'exercice suivant en cliquant sur le bouton « **Fichier** » puis « **Exercice** ».

1- Une fois sur la fenêtre ci-dessous, cliquez sur le bouton « **Créer un nouvel exercice** ».

Changement d'exercice comptable

Début	Fin	Etat	Base de données	Journalisé	Transféré
01/01/2015	31/12/2015	Clôturable	AID01	31/12/2015	31/12/2015
01/01/2014	31/12/2014	Clôturable	AID01	31/12/2014	31/12/2014
01/12/2013	31/12/2013	Clos	AID01	31/12/2013	31/12/2013

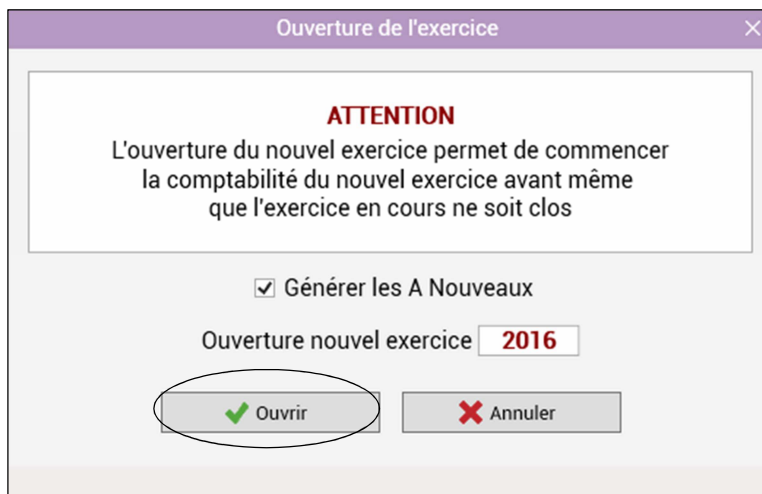
+ Créer nouvel exercice

X Supprimer

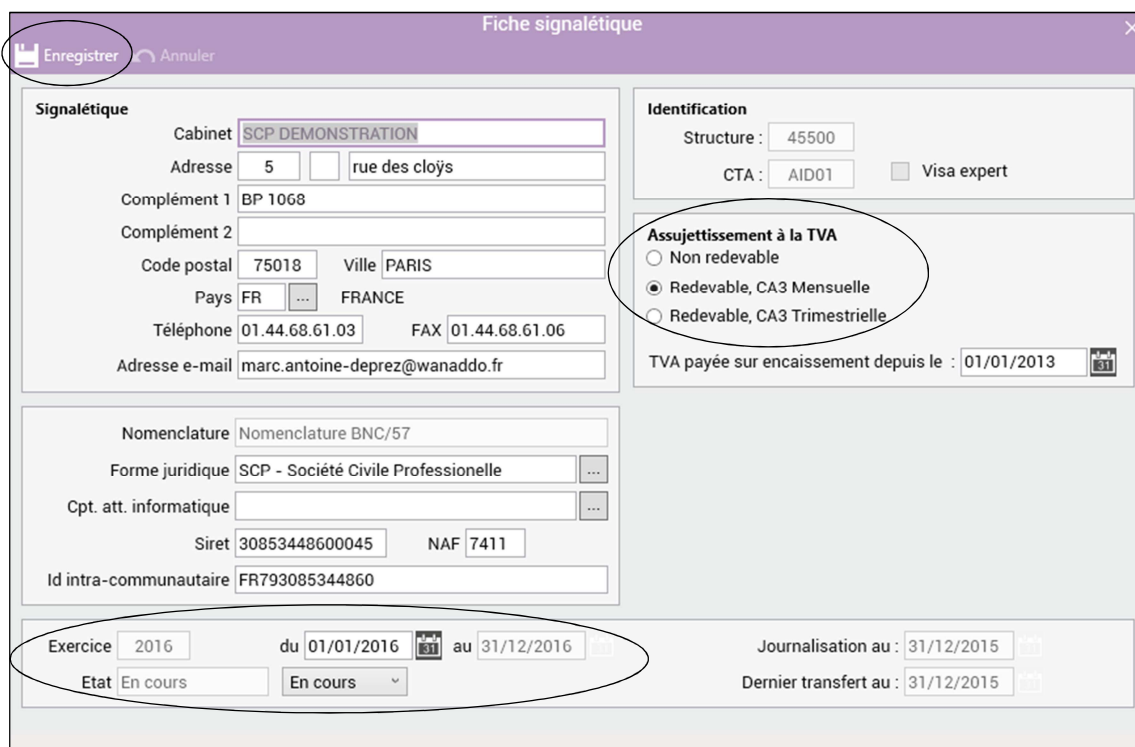
✓ Ouvrir

N.B.: cette fenêtre vous sera proposée automatiquement lors de l'ouverture d'Aidavocat si tous les exercices sont clos ou clôturables.

2- Indiquez au logiciel si vous souhaitez que les A-Nouveaux soient générés en cochant ou décochant l'option, puis cliquez sur le bouton "**OUVRI**".



3- Vérifiez et mettez à jour, si besoin est, votre assujettissement à la TVA et votre adresse dans la fiche signalétique de l'exercice.



Puis cliquez sur « **Enregistrer** » en haut à gauche pour valider.

Note : la fonction d'ouverture d'exercice est également accessible depuis les utilitaires en sélectionnant l'option "OUVERTURE EXERCICE".

LA CLOTURE D'UN EXERCICE

Les clôtures d'exercice ne sont possible que chronologiquement.

Avant de clôturer un exercice :

- vous devez avoir clos ceux qui le précédent **dans l'ordre chronologique.**
- vous devez également vous assurer de **ne plus avoir aucune écriture de régularisation à saisir**. En effet, une fois l'exercice clôturé, il ne sera plus possible de saisir d'écritures, seule la consultation sera possible.

1. Sélectionnez l'exercice que vous souhaitez clôturer (*N-1 dans notre exemple*) dans la fenêtre de sélection d'exercices (*Cette fenêtre s'obtient en cliquant sur les boutons « Fichier » puis « Exercice »*). Puis cliquez sur « **Ouvrir** ».

Changement d'exercice comptable					
Début	Fin	Etat	Base de données	Journalisé	Transféré
01/01/2016	31/12/2016	En cours	AID01	31/12/2015	31/12/2015
01/01/2015	31/12/2015	Clôturable	AID01	31/12/2015	31/12/2015
01/01/2014	31/12/2014	Clos	AID01	31/12/2014	31/12/2014
01/12/2013	31/12/2013	Clos	AID01	31/12/2013	31/12/2013

A la demande de confirmation, cliquez sur « **Oui** »

Changement d'exercice

? Voulez-vous vraiment changer d'exercice comptable ?

2. Dans le menu des "**Utilitaires**", sélectionnez l'option « **clôture exercice** ».

3- Décochez l'option "**Ouvrir l'exercice suivant**" puis cliquez sur "**Clôturer**".

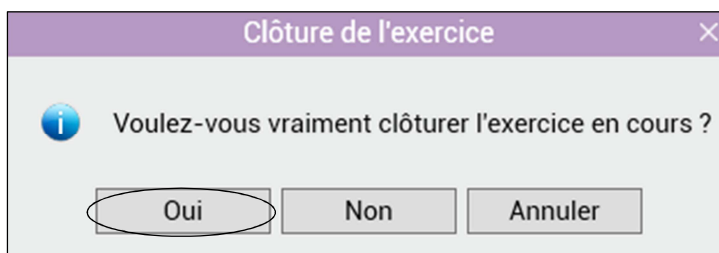
Clôture de l'exercice

ATTENTION
 La clôture d'un exercice est irréversible.
 La mise à jour ultérieure des données de l'exercice sera impossible.
 Vous aurez cependant toujours la possibilité de consulter les données et éditer les états.

☒ Ouvrir l'exercice suivant

Clôture de l'exercice **2015** du **01/01/2015** au **31/12/2015**

4- Confirmez ensuite la clôture de l'exercice.



Pour revenir sur l'exercice en cours, cliquez sur le bouton « **Fichier** » puis « **Exercice** » et effectuez votre sélection.

REMARQUES :

1/Avant d'effectuer les opérations d'ouverture ou de clôture d'un d'exercice comptable, nous vous recommandons de faire une sauvegarde des données (cette sauvegarde est à **conserver soigneusement**).

2/ Il vous est possible de saisir des écritures du mois de janvier N+1 dès la journalisation de novembre.